



**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
Séance du Mardi 18 février 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, dix-huit février à vingt heure et trente minutes , le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le quatorze février, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Bertrand FOPPA, Frédéric ORGUEIL, Pascal TAUPIAC, Flavie PIRON, Nathalie CALMELS.

Absents excusés : Bertrand ALEXANDRE, Vanessa VIALETES.

Secrétaire de séance : Flavie PIRON

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	8	0	8

N°2025-02-01

5.2.3

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 07 janvier 2025

Le procès-verbal de séance du Conseil Municipal en date du 07 janvier 2025 a été établi et transmis à tous les conseillers municipaux.

Ils sont invités à l'approuver.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-26 évoquant le procès-verbal,

CONSIDERANT que cette approbation concourt à l'intérêt général

Aucune observation n'est émise.

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

✓ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 07 janvier 2025

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN

La Secrétaire de séance
Flavie PIRON